

info ONDRES

Magazine d'informations municipales

Février 2011 • n° 41



À LA UNE

- Dossier : 100 ans de **Rugby à Ondres**
- Les **vœux** à la population (page 15)

Sommaire

- 3. **Éditorial**
- 4. **Mairie** ■
 - Délibérations CM décembre
- 5. **Délibérations CM janvier**
- 7. **Nouveau lotissement**
Plan Communal de Sauvegarde
- 8. **Larrendart se met**
au «Photovoltaïque»
Une nouvelle réglementation
- 9. **Centre de Loisirs**
Service Jeunesse
- 10. **Communauté de Communes** ■
 - Vœux du Président
 - Concours des Peintres
- 11. **Dossier à la Une** ■
 - L'ASO fête ses 100 ans
- 15. **Vie Locale** ■
- 18. **Économie** ■
- 19. **État civil** ■
- 20. **Culture** ■
 - Bibliothèque
 - Christos
 - Cela s'est passé à Capranie
- 21. **Gascon**
- 22. **Agenda** ■
 - À l'espace Capranie
- 23. **Informations pratiques** ■
- 24. **Ondres d'hier à aujourd'hui** ■
 - L'ASO d'hier à aujourd'hui

MAIRIE

2189, Av. du 11 Novembre 1918
40440 - Ondres
De 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h00

Tel : 05 59 45 30 06
Fax : 05 59 45 22 20
Mail : contact@ville-ondres.fr

Ce bulletin est imprimé sur du papier 100 % recyclé conforme à l'éco label européen. L'imprimerie avec laquelle nous travaillons est labellisée Imprim'Vert. Après l'avoir lu, si vous ne souhaitez pas le conserver merci de le déposer dans un conteneur à papiers.



La photo de couverture de ce magazine change à chaque numéro pour suivre l'actualité, les saisons ou évoquer des lieux différents de la commune. Vous disposez de photos mettant en valeur notre commune. Vous souhaitez en faire profiter le plus grand nombre. Envoyez-les par e-mail à contact@ville-ondres.fr, nous les publierons en Une.



À nouveau la pression immobilière...



Aux portes de l'agglomération Bayonnaise, dans un cadre naturel préservé, au bord de l'océan, Ondres est une commune attractive. Chaque été, les touristes y viennent plus nombreux. Les grandes enseignes commerciales se pressent pour s'installer sur le futur pôle commercial. La demande de logements, de tout standing, est elle aussi très forte.

Après une pause de deux ans, les promoteurs immobiliers se manifestent à nouveau à Ondres ; avec tous la même stratégie. Acheter une ancienne demeure du centre bourg avec un grand terrain et y construire une résidence d'un, deux ou trois étages, qui de 20 logements, qui de 70 logements. Trois résidences sont en construction, cinq permis de construire sont en cours d'instruction. D'autres projets sont à l'étude.

La loi Solidarité et Renouvellement Urbain de 2000 qui s'impose à notre Plan Local d'Urbanisme cautionne, voire suscite ces projets afin de densifier les centres villes dans une logique de développement durable. On peut regretter la disparition du patrimoine local, on peut craindre l'absence de voirie adaptée ; mais légalement, il est impossible de s'opposer à ces projets privés. C'est grâce à la discussion, à la négociation avec les promoteurs que nous essayons de transformer ces menaces en opportunité pour notre ville.

Tout d'abord, nous limitons l'ampleur des constructions et améliorons leur insertion paysagère pour ne pas défigurer le centre bourg.

Ensuite, nous imposons aux promoteurs la construction de 25 % de logements sociaux qui font aussi cruellement défaut à Ondres. Nous faisons en sorte que le dimensionnement et la gestion de ces logements sociaux soient les plus pertinents possibles.

Bernard CORRIHONS
Maire

Les délibérations du Conseil Municipal du 20 décembre 2010

Lors de ce conseil, les élus ont pris entre autres, les décisions suivantes. L'ensemble des délibérations est affiché en Mairie et disponible sur le site Internet de la Mairie.

1 - Enfouissement réseaux rue du Docteur Lesca : modification du programme des travaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'étude réalisée par le SYDEC dont le montant de la participation communale s'élève à 69 569 €,
- **S'ENGAGE** à rembourser au SYDEC le montant correspondant,
- **DIT** que les crédits sont prévus au BP 2011.

Le Conseil Municipal lors de sa délibération du 11 juin 2010, avait approuvé l'étude d'enfouissement des réseaux de la rue du Docteur Lesca, dont le montant de la participation communale s'élève à 65 028 €.

Pour des raisons techniques, un projet modificatif est présenté par le SYDEC avec un raccordement sur la commande d'éclairage public du poste urbain P48 dit de Catoy.

Le nouveau montant de la participation communale s'élève à 69 569 €.

2 - Convention de Projet Urbain Partenarial (Projet immobilier chemin de Choy - Société IMMOTEC).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** d'accepter une convention de Projet Urbain Partenarial avec la société IMMOTEC.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer cette convention, notamment l'acte de vente pour un montant d'un euro de la parcelle AI n°93p d'une surface de 177 m2 pour l'élargissement du chemin de Choy.



Un permis de construire a été déposé par la société IMMOTEC, pour la réalisation de 24 logements sur la parcelle cadastrée section AI n°93p située chemin de Choy.

La société IMMOTEC a proposé à la Commune d'ONDRES une convention de Projet Urbain Par-

tenarial (P.U.P.) pour la prise en charge financière des équipements publics et de l'élargissement du chemin de Choy, rendus nécessaires à ce projet. La SARL IMMOTEC versera donc une somme de 60 000 € TTC correspondant à la réalisation des équipements et la superficie du terrain nécessaire à l'élargissement d'une valeur de 15 000 €.

Cette opération bénéficiera d'une exonération de la Taxe Locale d'Équipement pour toute construction dans le périmètre d'application du P.U.P.

Chemin de Choy pour cette résidence de 24 logements, comme rue du Docteur Lesca, il est impossible pour la commune de s'opposer aux projets immobiliers, car ils sont conformes à la loi S.R.U. qui s'impose à notre P.L.U. (voir l'éditorial du Maire). En revanche, nous avons ici deux exemples concrets de négociations possibles avec les promoteurs immobiliers. Dans le cas de la rue docteur Lesca, le projet Bouygues permet de rendre la voie praticable dans les 2 sens, permet le cheminement piéton en sécurité et permet l'enfouissement des réseaux. La circulation en centre ville sera ainsi nettement améliorée et sécurisée. Dans le cas du chemin de Choy, c'est tout simplement une nouvelle voie qui va être créée grâce à ce projet immobilier. Elle améliorera là aussi, la circulation et la sécurité dans ce quartier en fort développement.

3 - Projet de voie de liaison RD 26 - Parc commercial du SEIGNANX. Protocole Commune d'ONDRES – Communauté de Communes du SEIGNANX - SODEC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le protocole signé entre la commune, la communauté de communes du Seignanx et la SODEC,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ce protocole.



Le projet d'intérêt général de Pôle Commercial du Seignanx est porté par un Syndicat Mixte associant le Département des Landes et la Communauté de Communes du SEIGNANX. Ce Syndicat mixte a mandaté un promoteur commercial (la société SODEC) afin d'élaborer un projet. S'il venait à se réaliser, ce promoteur aurait en charge de réaliser l'ensemble des voies et réseau du pôle commercial. Il rétrocéderait ensuite, pour ce qui les concerne, les espaces, voiries et réseaux à la Commune d'ONDRES, à la Communauté de

Communes du SEIGNANX et aux concessionnaires en charge de leur exploitation.

Pour permettre l'accès par le nord à ce pôle commercial il est nécessaire de créer une voie nouvelle de liaison entre la RD 26 et le futur pôle commercial. Cette liaison figure en emplacement réservé du Plan Local d'Urbanisme.

Pour engager en ce sens les différentes parties un protocole d'accord a été rédigé. Il convient que :

- La société SODEC rétrocéderait (à l'euro symbolique) à la Communauté de Communes du SEIGNANX les espaces non utilisés en marge du pôle commercial.

- La Commune d'ONDRES mettrait à disposition de la société SODEC les emprises des voies existantes et qu'en contrepartie la société SODEC rétrocéderait à l'euro symbolique les voies nouvelles créées dans le cadre du projet.

- La Communauté de Communes du SEIGNANX réaliserait la liaison entre la RD 26 et le Parc commercial et qu'en contrepartie la société SODEC rétrocéderait à la Commune d'ONDRES (à l'euro symbolique) le prolongement de cette liaison vers le giratoire de la RD 85. La gestion de la voie nouvelle RD 26 - RD 85 revenant à la Communauté de Communes du SEIGNANX.

En mars, le P.L.U. de la commune va être révisé sur cette zone afin de permettre son ouverture à l'urbanisation. Une enquête publique va être réalisée en avril et mai. Au cours de cette période de deux mois, une réunion publique sera organisée afin d'expliquer les détails de ce projet à la population. ■

Les délibérations du Conseil Municipal du 28 janvier 2011

Lors de ce conseil, les élus ont pris entre autres, les décisions suivantes. L'ensemble des délibérations est affiché en Mairie et disponible sur le site Internet de la Mairie.

1 - Mise en place d'un service de paiement en ligne des factures afférentes aux services scolaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 22 voix contre 5,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le contrat de mise en place du Service SP PLUS CLASSIC et du service REQ (Relevé Électronique Quotidien) pour une durée de 3 ans renouvelables.

Ce nouveau service va permettre aux familles d'accéder au paiement en ligne de leurs diffé-

rentes factures de restaurant et ramassage scolaires, d'accueil périscolaire et de centre de loisirs. Pour ce faire, la Commune va passer un contrat avec la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne. Les frais correspondant à la mise en place de ce contrat seront de :

- la somme de 200 € correspondant aux frais de mise en service du Service SP PLUS.
- un abonnement mensuel de 25 € + 5 € (correspondant à l'envoi des relevés quotidiens).
- la somme de 0,15 € par opération.

2 - Orientations Budgétaires

Monsieur le Maire a présenté les orientations générales et les choix prioritaires budgétaires de l'exercice 2011. Prudence et Patience ont été les maîtres mots de l'année 2010 en matière de conduite budgétaire et de gestion des projets. Ces deux vertus restent d'actualité en 2011.

2010 fut une année d'études pour les projets structurants de la commune: Pôle Commercial, Zone d'Aménagement Concerté pour le logement, Quartier touristique, Plan Plage.



2011 va être une année de décisions, d'acquisitions ou de cessions foncières, de sélection des partenaires, de choix des maîtres d'œuvre. Ces décisions qui sont déterminantes pour la réussite des projets, doivent être faites sans précipitation, en s'entourant de professionnels et en prenant un maximum de précautions. Ces décisions nous permettront de démarrer des travaux dans ces différents domaines en 2012.

Donc 2011 sera encore une année de transition avec peu d'investissements à la clef. Ils seront essentiellement consacrés à la valorisation du patrimoine communal: entretien des bâtiments municipaux et amélioration de la voirie dans le cadre du plan pluriannuel que nous avons initié en début de mandat. Cette pause dans les investissements nous permet dans le même temps de limiter le recours à l'emprunt et de ce fait de continuer à maîtriser l'endettement de notre ville.

Concernant le fonctionnement des services municipaux, des efforts importants ont été faits lors des dernières années en particulier en faveur de l'enfance et de la jeunesse. Cette politique d'amélioration des services a été finalisée en 2010 avec l'ouverture de la mairie Annexe. Désormais, même s'il est toujours possible de faire mieux, on peut considérer que l'on répond convenablement aux attentes de la population. En 2011, compte tenu de la réforme fiscale des collectivités territoriales, les dotations de l'État (principale recette de la commune) vont stagner. La priorité en matière de dépenses est donc de les contenir au niveau de celui de 2010. Tant que nous ne connaissons pas de modifications notables de nos recettes de fonctionnement, en particulier liées au développement économique, touristique et démographique, nous ne pourrions améliorer de manière significative les services publics municipaux.

Ainsi, afin de conjuguer ambitions pour Ondres et rigueur budgétaire pour ne pas obérer l'avenir, en 2011 nous resterons prudents dans la conduite du budget et patients pour attendre la concrétisation des projets en cours. Ce sont ces projets qui nous donneront les moyens d'améliorer à l'avenir le quotidien des Ondrais. Cette présentation a donné lieu à débat.

3 - Ventes de terrains communaux à Lareuillot

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le plan de division de la parcelle cadastrée section AD n° 78.
- **FIXE** les prix de vente (détails à voir en mairie).
- **DONNE** mandat aux trois agences immobilières d'Ondres pour assurer la commercialisation de ces parcelles.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les actes et documents administratifs y afférents.

Pour les Ondrais qui ont des projets de construction de logement, la commune met en vente dès à présent 8 terrains de tailles variées (de 500 à 1000 m²) pour satisfaire différents besoins, à l'extrémité du quartier de l'Arreuilot. Le service de l'urbanisme est à la disposition de tous pour répondre aux demandes de précisions à propos de ces deux projets. Les prix de vente de ces différents lots, inférieurs à ceux du marché, varient entre 115000 et 150000 € HT. Le prix de vente moyen est de 160 €/m². ■

Un nouveau Lotissement

impasse de la Pointe



Aujourd'hui à Ondres, 200 logements sont en construction dans 3 résidences. Autant sont déjà à l'étude. Ondres, à nouveau, attire les convoitises des promoteurs immobiliers. Conscients des attentes des Ondrais en matière de logements à prix abordables, nous nous efforçons d'intégrer le maximum de logements sociaux dans ces projets. Partageant leurs craintes quant à la qualité de vie en cœur de ville, nous faisons modifier certains projets, nous imposons des participations à la voirie et parfois nous en bloquons certains autres. Mais, à nouveau, les prix du foncier augmentent dans notre commune, rendant de plus en plus difficile l'accès à la propriété pour les Ondrais.

Depuis le début de ce mandat, notre équipe municipale travaille à un projet de Zone d'Activité Concertée d'environ 400 logements qui permettra à tous les Ondrais qui le souhaitent de trouver un logement en fonction de ses besoins.

En attendant l'inauguration de ce nouvel et ambitieux éco-quartier, nous travaillons avec le Collectif Ouvrier du Logement (COL) pour répondre aux légitimes aspirations des Ondrais. Le COL a signé avec l'actuel propriétaire du terrain (impasse de la pointe) une promesse de vente pour une parcelle de 3,5 ha. Sur ce terrain le COL construira un lotissement de 67 logements répondant à toutes les attentes des Ondrais. Le projet a été pensé en collaboration avec les élus, les services d'urbanisme de la commune et de la Communauté de Communes. Ce lotissement qui sera particulièrement respectueux de l'environnement permettra d'offrir :

- 11 lots libres vendus à prix privilégiés d'environ 140 €/m²
- 12 maisons mitoyennes en accession sociale au prix d'environ 2 500 €/m²
- 22 appartements en accession sociale au prix d'environ 2 300 €/m²
- 22 appartements en location sociale

L'accession à ces logements sera facilitée pour les ménages ayant un lien privilégié avec la commune.

Un projet de cette ampleur nécessite des études environnementales poussées qui prennent du temps. Avec le COL, nous souhaitons que les lots soient ouverts à la vente en fin d'année 2011. Nous ferons tout notre possible pour faire en sorte que les logements construits par le COL soient inaugurés en fin d'année 2013. ■

Plan Communal de Sauvegarde



Le 16 décembre 2010, en présence des élus municipaux et du conseiller général, les habitants Ondrais volontaires sont venus signer l'acte d'engagement à la réserve civile et ainsi, faire partie du Plan Communal Sauvegarde. Le P.C.S. est un outil opérationnel

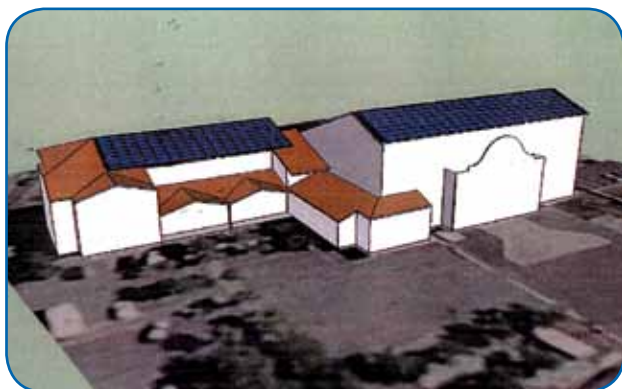
qui permet de se préparer, de s'organiser pour faire face à une catastrophe. À Ondres, trois risques technologiques et naturels sont recensés par le service interministériel de défense et de protection civile.

Il s'agit du risque de feux de forêt, du risque du littoral, du risque de transport de marchandises dangereuses, liés au transport routier et par voie de chemin de fer.

Nous rappelons aux habitants d'Ondres que des personnes à mobilité réduite ne sont pas répertoriées auprès du PCS, par choix ou par méconnaissance. Il est important de se faire connaître ou de nous les signaler afin que nous puissions agir en cas de problème sur la commune

De plus, la liste des bénévoles de la réserve communale de sécurité, n'est pas figée, les bonnes volontés peuvent toujours venir se faire connaître en mairie. ■

Larrendart se met au « Photovoltaïque »



Prochainement, les versants Sud de la toiture du Centre Sportif se pareront de panneaux photovoltaïques. L'intérêt de cette réalisation est double. Elle permet de produire un volume important d'électricité non polluante et de refaire les toitures dont les verrières s'envolaient régulièrement.

Suite à un appel d'offre lancé par la commune, la société ENERLANDES a été retenue. Le montant des travaux s'élève à 301 000 € HT. L'investissement, l'entretien et la maintenance seront à la charge de cette société pendant la durée du contrat (20 ans).

Les versants Nord des toitures du Trinquet et du mur à gauche seront réhabilités et des travaux d'étanchéité seront réalisés pendant la période du chantier. ENERLANDES versera à la commune une redevance (loyer) maximum de 400 € Net/an. La production prévisionnelle annuelle est de 6 600 kWh soit l'équivalent de la consommation annuelle de 22 foyers. Ces travaux débuteront au début du mois de mars pour se terminer fin mai 2011. Pour des raisons de sécurité, les aires de jeux et annexes (vestiaires, douches, sanitaires) seront fermées au public pendant la durée du chantier. Seuls les accès aux commerces du Centre Sportif seront maintenus.

La commune profitera de cette période de chantier pour procéder, courant du mois de mai à des travaux électriques. Il s'agit de diviser l'armoire de commande afin de permettre un accès pratique et sécurisé aux dispositifs de commande et de protection électrique par chaque gestionnaire partie privée (commerces) et partie publique (aires de jeux). Une consultation d'entreprises sera lancée courant février 2011. ■

Une nouvelle réglementation

Jusqu'alors, les personnes ayant obtenu leur permis B après le 1er janvier 2007, étaient tenues de passer une formation obligatoire de 3 heures, avant d'enfourcher un deux-roues de 50 à 125 cm³.

Désormais et à compter du 1er janvier 2011 une formation de 7 heures est mise en place pour les titulaires du permis B qui souhaitent conduire une motocyclette légère (de 50 à 125 cm³) ou un tricycle à moteur de plus de 50 cm³ et qui n'en ont pas conduit au cours de ces 5 dernières années.

En effet, en 2009, alors que l'accidentalité routière s'est stabilisée, le nombre de conducteurs de deux-roues motorisés tués a quant à lui bondi de 9,3 %, s'élevant à 1 187 tués. C'est dans ce contexte que cette nouvelle mesure a été décidée en Comité Interministériel de la Sécurité Routière le 18 février 2010.

Dispensée par une auto-école ou par une association certifiée, la formation obligatoire de 7 heures coûte environ 350 euros et vise à faire acquérir au conducteur les bons réflexes. Elle se divise en trois phases : deux heures de théorie pour sensibiliser



l'utilisateur aux risques et pièges de la route. Deux heures de pratique, sur piste, « hors circulation », consacrées à la prise en main du véhicule. Reste une troisième et dernière phase de conduite au milieu du trafic.

À l'issue de cet enseignement, un certificat sera remis par l'école de conduite et devra être présenté à chaque contrôle de police. Le non-respect de cette nouvelle législation sera passible d'une amende de 135 euros.

Seuls les usagers ayant assuré et utilisé un scooter au cours des cinq dernières années seront exemptés de cette nouvelle réglementation. À partir de 2013, l'obtention d'un permis sera obligatoire pour la conduite d'un scooter. ■

Les vacances d'hiver au Centre de Loisirs

S'inscrivant dans la démarche d'éco-responsabilité de la commune, le Centre de Loisirs s'est lancé dans un vaste projet visant à sensibiliser les enfants à la biodiversité qui les entoure ainsi qu'à la culture biologique.

En effet, durant ces vacances les enfants ont confectionné des insectes géants, une escargotière, une fourmilière, un aquarium ou bien encore un film d'animation autour de la nature en prévision d'une exposition que tout le monde pourra découvrir pour la fête de fin d'année du centre de loisirs au mois de juin.

Le jardinage a aussi commencé avec les premières tâches fastidieuses mais néanmoins nécessaires de préparation de la terre.

Encore une fois, il a fait bon vivre au centre de loisirs et chacun s'est investi dans ce projet ambitieux...

Nous vous tiendrons bien évidemment informés des avancées du projet tout au long de l'année. ■



Exploration artistique au Service Jeunesse !



L'équipe d'animation du Service Jeunesse a souhaité orienter les animations des vacances d'hiver dans le domaine artistique. Ainsi, ont été programmés, des stages de découverte autour de l'expression scénique, un stage d'initiation à la composition de morceaux pop pour les jeunes guitaristes et un stage autour du

chant. Logiquement, la suite du programme de cette période de vacances a permis aux pré-ados et ados de partir en mini-séjour à Toulouse.

Le « one man show » de Dany Boon de son dernier spectacle « Trop Stylé » a enthousiasmé la douzaine de jeunes inscrits à cette sortie. Le groupe a profité de son passage dans la ville rose pour découvrir : le Capitole, les quais de la Daurade ou encore les quartiers de St Sernin et St Etienne. L'équipe d'ani-

mation imagine déjà amener les jeunes vers d'autres villes.

Comme à chaque vacances, il y a eu une nouvelle fois des propositions d'activités variées qui séduisent les pré-ados et adolescents : Soirée Karaoké, Pratique du skate, Rencontres sportives, etc.

De plus en plus de jeunes viennent s'inscrire au Service Jeunesse d'Ondres, bien souvent pour retrouver des copains déjà emballés par leurs dernières expériences vécues avec la Maison des Jeunes.

Le Service Jeunesse d'Ondres est une nouvelle fois partenaire du Conseil Régional d'Aquitaine. Dans le cadre du dispositif « Sac à Dos Aquitaine », l'équipe d'animation accompagne les jeunes de 16 à 22 ans dans un projet de départ en vacances autonomes. Dès maintenant, les jeunes intéressés peuvent venir se renseigner auprès de l'équipe du service jeunesse. Pour rappel, l'an dernier 3 jeunes ondrais ont vécu cette aventure et sont revenus emballés de leur séjour à la montagne.

Soyez attentif, les prochaines vacances seront l'occasion d'amorcer de nouveaux projets captivants : Graffiti, Stage Baby Sitting, Musique Assistée par Ordinateur, etc... ■

Inscriptions et renseignements :

Maison des Jeunes - Avenue du 11 novembre 1918
40 440 ONDRES • 05 59 45 34 97 - 06 65 69 49 88
jeunesse@ville-ondres.fr

Communauté de Communes

Vœux du Président

... «Je souhaite que 2011 soit une année solidaire pour tous et en particulier pour notre territoire.

La Communauté de Communes a posé en 2010 les bases d'une mutualisation que je désire réussie et harmonieuse. Nous devons dès aujourd'hui nous servir tous ensemble de ce formidable outil, véritable chance pour le Seignanx qui devra répondre aux enjeux à venir. En étant solidaires aujourd'hui, nous serons plus forts demain.

Certaines intercommunalités voisines ont d'ores et déjà entamé une réflexion sur la pertinence, dans le futur, de leurs bassins de vies. Après presque 30 ans de collaboration à trois, la Communauté d'Agglomération de Bayonne-Anglet-Biarritz, vient d'intégrer deux nouvelles Communes, Bidart et Boucau, et ce, au terme de presque 10 ans de procédures administratives, durant lesquels ces deux villes ont continué leur développement.

La Communauté de Communes de MACS et la Communauté d'Agglomération du Grand Dax évoquent ensemble, et pourquoi pas avec le Seignanx, les contours possibles d'un bassin de vie landais de 130 000 habitants. Toutes ces réflexions sont légitimes, et le Seignanx, de par sa place centrale, au cœur de la grande aire urbaine « Hendaye-Soustons », sera un élément important de l'échiquier géo-politique d'Aquitaine. La Communauté de Communes du Seignanx a conscience que toutes les portes doivent rester ouvertes, mais à mon sens, l'échelon pertinent est plutôt l'inter-communautés. Des sujets



aussi fondamentaux que les déplacements, les enjeux environnementaux liés aux ressources, à l'économie et à la structuration urbaine du territoire ne peuvent pas être portés par les seules communautés, quelles qu'elles soient. À l'heure où la réforme territoriale éloigne volontairement les élus de proximité des citoyens, et des décisions qui les concernent, ne nous éparpillons pas...

... Les collectivités, pour continuer à apporter à tous des services publics de qualité, pour pallier les carences et le désengagement de l'État, notamment en matière d'action sociale, deviendront l'interlocuteur incontournable de toutes ces familles, ces artisans, ces entreprises, qui vivent et qui font vivre nos territoires.

Je souhaite que le Seignanx s'arme également de cette solidarité, de ce sentiment d'appartenir à un même groupe partageant les mêmes valeurs.

Voilà mes vœux pour 2011. De la solidarité. Car de la solidarité naît l'optimisme, indispensable pour faire face à la morosité ambiante et à notre appréhension des changements de demain ». ■

*Extraits du discours de Jean Marc Larre
Président de la Communauté de Communes du Seignanx*

Concours des Peintres du Seignanx



« Océans et demain ». Comme chaque année, le choix fut difficile.

En présence des élus du Seignanx, Jean BAYLET, vice-président en charge de l'animation et de la

Le concours annuel des Peintres du Seignanx, organisé par la communauté de communes, a connu un vif succès.

Le thème était

culture de la Communauté, a remis les prix.

1^{er} PRIX : Olivier FOURRIER de Saint Martin de Seignanx - Œuvre : Vague à l'âme

Prix de la Commission Animation de la Communauté de Communes du Seignanx

2^e PRIX : Michel LE VEVE de Saint André de Seignanx - Œuvre : La montée des Océans: La villa Belza

Catégorie Enfants 6-11 ans : Julie CONRAD - La pêche mystérieuse

Catégorie Enfants 12-18 ans : Marion MARTINEZ de Saint Martin de Seignanx - L'ours en détresse

Dans la catégorie Œuvres Collectives: Océan robotique de la garderie de l'École de Saint André de Seignanx. ■

Dossier

à la une



L'ASO fête ses 100 ans

Fédérale 3 • Saison 2010-2011

PRÉSENTATION DU CLUB

Nom du club : AS ONDRES	Création : 1911
Adresse du siège : BP 15 - 40440 ONDRES	
Téléphone club : 05 59 45 39 75	Fax club : 05 59 45 39 75
Adresse mail : asondres@voila.fr	Site internet : www.asondres.com

Co-présidents :	Didier RECHOU & Patrice CORRIHONS
Vice Président :	Bruno ABANE
Comité Directeur :	ABANE B., ARRIUBERGE R., ASSORICHIPY J.-M., BELLECAVE P., BERHO JF., CERE O., CORRIHONS P., DURU P., FRAMPIER B., GARBAY S., POURTAU A., NOGARO C., RECHOU D., SOLHONNE F.

Responsable Journée du CENTENAIRE :	M. GUICHENDUC
Groupe Seniors :	ABANE B., SOLHONNE F., Dirigeants & LASBACAS C., LESCA D., DEGOS C., GARBAY S., PIERRESTEGUY R., <i>Éducateurs</i>
Nombre de licenciés :	72
Groupe Juniors :	BELLECAVE P., <i>Dirigeants</i> & DESTTRIBATS Gilles, <i>Éducateur</i>
Nombre de licenciés :	15
Groupe Cadets :	BERHO J.-F., <i>Dirigeants</i> & GARISOAIN Marc, <i>Éducateur</i>
Nombre de licenciés :	14
École de Rugby :	FERGER J.-M., <i>Président</i> BERNOU J., <i>Trésorier</i>
Bureaux :	BORDUS E., <i>Secrétaire</i> SIBERS J.-M., <i>Équipement</i>
Éducateurs :	ALLUE D., GARAT S., ORTEGA J.-L., HERMIDIS A., SAUBES Y., OUCHEN P., TARI G., DURONEA J.-M., BERNOU J., DUPUY S., JAURY X., LISSART J., COUMES B., EVERITT L., HOURCADE F., CASTAINGS J.-M.
Nombre de licenciés :	85

Nombre d'adhérents :	371 à ce jour
----------------------	---------------

Moins de 15 ans EDR	85	Plus de 19 ans	72
Moins de 17 ans Cadets	14	Éducateurs / Dirigeants	35
Moins de 19 ans Juniors	15	Sociétaires	150

L'ASO fête ses 100 ans



LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DES LICENCIÉS AU CLUB

ORIGINE	NOMBRE	%
ONDRES	128	58 %
SEIGNANX (HORS ONDRES)	20	9 %
LABENNE	36	16 %
AUTRES	37	17 %

PALMARÈS DU CLUB

PALMARÈS	DATE
Champion CBL Honneur	1957-1956
Champion CBL P. Honneur	1996-1997
Champion CBL Honneur	1968-1969
Champion CBL 1 ^{re} Série	1997-1998
Champion CBL 1 ^{re} Série	1978-1979
Champion CBL Réserves	1998-1999
Champion CBL 1 ^{re} Série	1979-1980
Champion CBL Honneur FÉDÉRALE 3	2000-2001
Champion CBL Honneur	1980-1981
Montée FÉDÉRALE 3 Champion Ch. Aquitaine + ½ Finale Reichel B	2002-2003
Champion CBL Honneur Montée en FÉDÉRALE 3	1981-1982
Finale FFR REICHEL B	2004-2003
Montée en 2 ^e Division	1983-1984
Finaliste Ch. Aquitaine	2004-2005
Champ. Aquitaine Cadets	1989-1990
Finale TEULIERE B	2006-2007
Champion CBL Honneur, Réserves, Juniors, Cadets	1991-1992
Montée FÉDÉRALE 3	2007-2008
Champion CBL Réserves	1995-1996
Champion TEULIERE A SUD OUEST	2009-2010

100 ANS D'AS ONDRES

Le club qui fête ses 100 ans cette année (le DUO DES NON le 11 mars, le repas sur inscription le 14 mai à la salle CAPRANIE), manque cruellement de « dirigeants bénévoles ».

Ceux en place actuellement souhaiteraient de tout cœur un souffle nouveau avec l'arrivée de personnes extérieures pour continuer à faire vivre ce club comme il le mérite avec le plaisir et la convivialité comme art de vivre.

L'AS Ondraise est une grande famille où un peu de temps passé à s'occuper d'elle lui redonnerait quelques couleurs, l'envie de nos joueurs (des cadets aux seniors) portant le maillot rouge et blanc ne s'en trouvera que décuplée!

Alors si certaines personnes se sentent concernées pour donner un peu de leur temps au club et rejoindre l'équipe dirigeante actuelle, qu'elles se manifestent auprès du Club :

au 05 59 45 39 75
ou asondres@voila.fr
ou au 06 82 00 28 14

**Toutes les bonnes volontés
seront les bienvenues !**

Fédérale 3 • Saison 2010-2011

1911-2011 ... DÉJÀ CENT ANS

Date de création : 1911

Appellation : Association Sportive Ondraise.

À sa création, le club s'intitule Union Sportive Ondraise. Il prend sa dénomination actuelle en 1946.

Couleurs : Rouge et Blanc.

Ces couleurs apparaissent en 1946. Avant celles de l'USO, étaient Bleu et Blanc. L'arrivée du rouge, est-elle liée à l'évolution sociale et sociologique de la population du village ?

Fondateurs : A. FEUILLERAT, Aubergiste Ondrais est fondateur et le premier Président de 1911 à 1925.

En 1965, le Dr L. Raillard finance sur ses fonds propres la renaissance du club. Il s'entoure d'un groupe de copains: J. DICHARRY, Y. BREPSON, C. BRASSAT, H. DARAMY, G. CORRIHONS, J. LOUSTAU, H. FERGER, H. ORTET, R. LABAT, A. & H. CAMY, L. DARRIGUES, R. BOULON, A. DIBOS, E. GARAT, H. DUBOURDIEU, G. ANDRE, A. & J. RECHOU dont le fils Didier deviendra Président.



LES PRÉSIDENTS DEPUIS LA CRÉATION DU CLUB

1911 – 1925

M. Alphonse FEUILLERAT

1968 – 1970

M. Henri FERGER

1991 – 1995

M. Robert BELLECAVE

1925 – 1934

M. SAINT SEVIN

1970 – 1972

M. Guy BISONE

1995 – 2002

J.-Jacques RECHOU

1946 – 1950

M. DUCOURNEAU

1972 – 1982

M. Louis CARTY

1995 – 1996

M. Patrick CAZAUX

1946 – 1958

M. André DIBOS

1982 – 1984

M. Daniel BROCARD

2002 – 2004

M. Patrick CAZAUX

1954 – 1958

M. Maurice CHAURRAY

1984 – 1991

M. Louis CARTY

2002 à ce jour

M. Didier RECHOU

1965 – 1968

M. Louis RAILLARD

1991 – 1995

M. Bernard CORRIHONS

2004 à ce jour

M. Patrice CORRIHONS

FESTIVITÉS DU CENTENAIRE

Vendredi 11 mars 2011 - 21h
Salle Capranie à Ondres

Organisé par l'école de rugby

Réservation : 05 59 45 39 75
06 76 21 96 04
06 69 30 87 13

Vente billetterie : Centre Larrendart - Cabinet
KINE BERNOU - Permanence Club House

À partir du mois de février

Tous les mercredis de 17h à 19h

Tous les samedis de 10h à 12h



Tarif unique : 23€

GRANDE FÊTE DU CENTENAIRE DE L'AS ONDRES

Samedi 14 mai 2011
Salle Capranie

Pensez à réserver 06 82 00 28 14 - 05 59 45 39 75



info
ONDRES

Vœux à la population

Je voudrais en ce temps de parole, m'inscrire dans la tradition et porter la nouvelle, celle de notre vie collective, en un discours qui sera, je le crains, un peu trop bref pour moi, un peu trop long pour vous. Je l'avais annoncé l'an dernier à ce micro, 2010 serait l'année de la raison et de la pause. J'évoquerai donc en réalisation la réfection des courts de tennis, l'effort sur la voirie (200 000 €) et l'ouverture du CMPP (centre médico psycho pédagogique) déjà en fonction mais que l'on inaugurerait prochainement. 2010 n'aura pourtant pas été, loin s'en faut, l'année des bras croisés. Cela a été une année de préparation des dossiers, ceux dont certains viendront en réalisation en 2011.

Il y a un dossier sur lequel je voudrais m'arrêter un instant. Chacun a constaté la scorie des camions chemin de Pip et chemin de Larreuillot; c'est le début de la construction de l'usine de production d'eau potable, sous maîtrise d'ouvrage du Conseil Général... je ne parlerai pas de la destination future de cette eau, je me féliciterai en constatant que grâce au Conseil Général, Ondres et le Seignanx ont assuré leur autonomie en matière d'eau potable; ce n'est vraiment pas rien!

2011 devra être aussi une année de raison. Mais, elle sera loin d'être une année de pause. Je vous annonce pour ce mois de janvier la signature d'un sous seing entre la SODEC (l'investisseur commercial) et le syndicat mixte (Conseil Général et Communauté de Communes) portant sur la vente des terrains pour le futur Pôle Commercial d'Ondres. Le permis de construire pourra dès lors être déposé. Nous ne crions pas encore « terre » comme l'avait fait Christophe Colomb en son temps mais reconnaissez que la voie se dégage joliment...

Pour le reste, les dossiers en sont encore au stade de l'étude, celui de la plage et des infrastructures touristiques, celui de la zone d'habitat (ce premier semestre devrait nous dire laquelle de la zone sud ou de la zone nord de la route de Saint Martin sera ouverte). Je ne souhaite pas aller plus avant, sur ces sujets, dix ans de discours, m'ont appris la prudence...

2011 sera aussi l'année où nous accentuerons nos efforts en faveur de l'environnement. Je citerai pour preuve la réfection du toit de Larrendart qui sera recouvert de panneaux photovoltaïques qui produiront de l'électricité.

Enfin, en relation avec la Communauté de Communes, un effort conséquent sera fait sur les routes

(notamment le chemin de Piron). 2011 verra aussi le choix du tracé définitif de la LGV (ligne à grande vitesse).

Il est impensable que Ondres et le Seignanx vivent en autarcie; ils ne le font d'ailleurs pas puisqu'ils font partie du SCOT (schéma de cohérence territoriale de l'agglomération Bayonnaise) dont Jean Marc Larre, président de la CdC, est 1er vice Président; l'ordre du jour est d'aujourd'hui à évoquer la réalité du cœur d'agglomération dont Ondres fera sans doute partie. Ondres et toutes les communes du Seignanx sont administrativement landaises, elles élisent un Conseiller Général landais et reçoivent des subventions du département landais. Et cela quelles que soient les alliances locales. Alors, je le dis sans détour, Ondres est bien dans son canton, Ondres est bien dans sa relation de coopération avec le BAB et Ondres est bien dans l'exercice plein et entier de sa liberté.

Avec mon équipe, avec l'ensemble du personnel communal, je crois que nous avons prouvé beaucoup de savoir faire. Je ne crois pas que nous avons toujours su le faire savoir. 2011 verra la création d'un poste de responsable de la communication. Il se passe beaucoup de choses à Ondres, il aura la charge de le dire: Internet, bulletin municipal, communiqués et peut-être même, et c'est cela sans doute que vous attendez, celle d'alléger mes discours.

À toutes et à tous bonne année 2011! ■



Extraits du discours de **Bernard Corrhons**
Maire d'Ondres

Foyer d'Education Populaire

Depuis la parution du dernier Bulletin Municipal, le FOYER, comme chaque année a participé aux manifestations organisées dans le cadre du Téléthon. Le repas du vendredi a regroupé un nombre de participants encore jamais atteint jusqu'alors. De son côté la section Théâtre s'est fort bien distinguée à travers la représentation qui fut donnée. Même si l'activité cycliste autour du Seignanx n'a pas connu le même succès que dans le passé, nous ne manquons pas de remercier toutes les bonnes volontés qui se sont investies pour cette noble cause.

Le vendredi 10 décembre, les participants au repas de Noël ont apprécié non seulement le menu qui leur fut servi mais aussi l'animation qui les retint nombreux jusqu'à la toute fin de l'après-midi.

Les sections nous rappellent: Bridge

Après une rentrée en demi-teinte, suite aux ennuis de santé de Lucienne, les rencontres ont pu reprendre. Anne invite toutes les personnes intéressées à reprendre contact avec elle au 05 59 45 25 50.

Cyclos

L'entraînement a repris avec enthousiasme car les projets pour cette nouvelle saison sont nombreux et excitants: sorties montagne, traversée de la CORSE, circuit en ANDALOUSIE... Nous invitons tous les passionnés de la petite reine à nous rejoindre au Foyer le dimanche départ 8h30.

Un deuxième peloton roulera cette année sur les routes des Landes, il s'adresse particulièrement à tous ceux qui souhaitent pratiquer le vélo en DOUCEUR (vitesse modérée et parcours adaptés). Une réunion d'information au Foyer mercredi 2 février à 18 h permettra aux personnes qui commencent ou reprennent le vélo d'en définir le fonctionnement. Contact: Robert Galey - 05 59 45 35 97

Seniors • Sortie, petit et grand voyage...

- Déjeuner spectacle au Moulin de Bagat à Saint Lon les Mines avec une nouvelle revue « Paris Broadway » le jeudi 31 mars 2011, 50 € tout compris - Inscription et règlement lundi 28 février de 14 h à 16 h.
- Voyage en Turquie du 16 au 25 mai 2011. Inscrivez-vous vite, il reste encore quelques places.
- Petit voyage en Périgord du 13 au 16 septembre 2011 – Programme, prix et dates d'inscription seront affichés au Foyer. ■



Les pescadous des lacs Tarnos/Ondres



L'année 2010 a été excellente pour les Pescadous. En effet la gestion du lac de la tuilerie nous a permis d'organiser plusieurs concours de pêche ainsi que des repas conviviaux, permettant de réunir un grand nombre de pêcheurs aussi bien les grands que les petits.

Forte de ses 844 adhérents pour l'année 2010, dont une large part 287 de jeunes « apprentis pêcheurs », nous voulons continuer à développer en 2011 notre action en faveur de la jeunesse. Celle-ci a déjà commencé par des concours en 2010 dans une partie du lac qui leur était entièrement réservée, en toute sécurité encadrée par les parents et les membres du bureau. Ces journées ont connu un vif succès.

Nous avons comme projet d'ouvrir notre école de pêche, destinée aux jeunes à partir de 12 ans, afin de les sensibiliser au respect de tout notre environnement et à la pratique de la pêche loisir. Le 1^{er} concours de pêche aura lieu le 5 mars, suivi de notre fameuse omelette de Pâques du 24 avril, sans oublier les casetas de Tarnos du 4 juin, où nous vous espérons nombreux à venir nous faire un petit bonjour. ■

Le Président, **Rafael MANZANO**

ECLAT

Après le succès du concert de la Ste Cécile au cours duquel les Ondrais ont pu découvrir et apprécier la batterie fanfare Les Mariots de Ste Marie de Gosse et le trio de jazz autour d'Arnaud Labastie, les Eclatés se sont lancés avec délectation dans l'organisation des Porcalhes. 130 gourmets ont applaudi aux exploits culinaires des gâte sauce de service, sous les ordres de Françoise Lormand. Un nouvel atelier de gourmands est en train de prendre corps: les « laque toupin » qui rejoint ainsi les Quillayres (le mardi à 14 h 45), les Cantayres (le mardi à 18 h), les Chaouche padère, les Esclatats, les élèves du cours de Gascon...

Rappel de quelques dates importantes pour notre amicale:

- **Soirée Cabaret le 26 février:** plus « auberge espagnole » qu'autre chose car chacun y portera ce qu'il veut... Les animations seront assurées par des amateurs, presque tous Ondrais, presque tous Eclatés (y compris les musiciens de l'orchestre qui fera danser entre les numéros...)

- **Concert Retina du dimanche 20 mars:** concert avec les célèbres Pagalhos, il s'agit d'une bonne action (« Mille chœurs pour un regard » en faveur des non-voyants) à 14 h: los Esclatats de Ondres, à 14 h 30: los Pagalhos

- **Omelette Pascale: dimanche 24 avril** en même temps que le Printemps des Landes. Omelette au Jambon traditionnelle, animation par la banda, danses traditionnelles car c'est aussi le dernier dimanche du mois, quilles de six pour initier les candidats... ■



Résultat du Téléthon à Ondres

La tradition à Ondres c'est de débiter le Téléthon par le repas des anciens au foyer le vendredi midi: recette 228 euros.

Les autres manifestations se sont déroulées à l'Espace Capranie, la commune l'ayant mis gratuitement à disposition.

Théâtre: pièces jouées par la section théâtre du FEPO ainsi que l'asso Voisinage de Soustons: 63 billets vendus, recette 315 euros.

Concert par les élèves de Cedric Chardin de Saubrigues, prof à domicile: 80 billets vendus, recettes 400,38 euros.

Repas sur place, assiettes froides style café théâtre, don de 100 euros de l'asso de chasse pour l'achat de la préparation de ces assiettes. Main d'œuvre bénévole asso Anim'ondres.

Vente de crêpes, merveilles, recette de l'asso Comité Paroissial: 423,60 euros.

Vente d'objets réalisés par la section couture du FEPO: 231 euros

Pour clôturer le lâcher de ballon le dimanche matin au marché.

L'urne du téléthon était présente lors de la manifestation de la Ste Cécile à Capranie organisée par l'asso Eclat le samedi 27/11/10.

L'ensemble de ces manifestations et les dons ont permis de remonter à l'AFM la somme de 2586,48 euros.

Un grand merci aux membres des asso qui ont participé, à tous ces bénévoles qui sont venus sur notre commune pour le téléthon, aux sponsors, aux employés municipaux et à la municipalité. ■

Francoise LESCA - Coordinatrice téléthon Ondres.



Bienvenue aux nouvelles entreprises Ondraises

Au cours du second semestre 2010, une dizaine de sociétés se sont installées dans notre commune. Surtout en ces temps difficiles, nous leur souhaitons bonne chance et longue vie. Les entreprises suivantes s'adressent surtout aux particuliers, vous pouvez trouver leurs coordonnées dans les pages jaunes.



Entreprise Florencio

Nouveau venu dans le secteur du bâtiment à Ondres, Carlos Florencio propose ses services aux particuliers comme aux entreprises en tant que plâtrier plaquiste. Il réalise tout type d'enduits pour un rendu parfait.

Infirmière Libérale



Elisabeth MELIS s'est installée à Ondres comme infirmière libérale. Elle prodigue ses soins à Ondres et dans les communes avoisinantes.

Elle pratique en particulier les soins d'hygiène, les injections, les pansements, les prises de sang, les dialyses péritonéales.

Blush Caramel



Brigitte Naturo-esthéticienne expérimentée vous accueille depuis le 12 novembre 2010, dans son institut de bien-être et de beauté BLUSH CARAMEL à Ondres.

Dans une ambiance chaude et chaleureuse, vous goûterez un moment de détente et de plaisir pour des soins personnalisés. Dès le mois de février, l'onglerie complètera votre beauté.

Électricité Générale Littorale



Jean Lafon nouvel électricien installé à Ondres vous propose de réaliser vos travaux électriques: dépannages, petites installations aux normes

NFC/15-100, remise aux normes de tableaux électriques, lustrerie, luminaires.

Optimhome



Valérie DARROMAN vient de s'installer à Ondres en tant qu'Agent Immobilier Mandataire.

Après 16 ans d'expérience en tant que 1^{er} Clerc de notaire, elle a décidé de rejoindre le réseau OPTIMHOME, 1^{er} réseau immobilier à domicile certifié ISO 9001, pour son professionnalisme, sa transparence et sa rigueur.

French Language Institute



Votre Français à la carte...

Jérôme Dupérou enseigne le Français aux étrangers, qui s'installent dans notre région, pour quelques mois ou pour la vie. Il s'adresse aux débutants comme aux personnes souhaitant se perfectionner.

Collaboratrice d'Architecte



Nadine Debayle Castillon réalise pour les particuliers ou les professionnels : tous permis de construire, Déclaration préalable, Volet paysager - Insertion dans le site, Plans d'exécution, Plans électriques, Plans 3D, État des lieux Relevés des côtes sur site et mise au propre sur DAO.

Plomberie



Installé en tant que Plombier, Thierry Pierre réalise tous types de travaux de plomberie. ■

État civil du 1^{er} juin au 31 décembre 2010

Bienvenue aux bébés

Mahé Jean GRANDGEORGE

est né le 1^{er} juin 2010

Emma Céline SALLENAVE

est née le 5 juin 2010

Enora LABARTHE

est née le 8 juin 2010

Marcus Gustave LE MEUR

est né le 8 juin 2010

Bastien CHESNEAU

est né le 11 juin 2010

Alice Françoise BERGUA

est née le 21 juin 2010

Julia CARRÈRE

est née le 6 juillet 2010

Timéo DELAVAUT ALVES

est né le 9 juillet 2010

Saïoa DUFOURG

est née le 13 juillet 2010

Léa DUVERT

est née le 14 juillet 2010

Maxime Paul MOULINS

est né le 20 juillet 2010

Nahia Martine GUIRAUTON

est née le 26 juillet 2010

Sarah GONTRAND

est née le 30 juillet 2010

Naïa ELISSALDE

est née le 3 août 2010

Hippolyte Jean VARNIER

est né le 3 août 2010

Meï SAEZ

est née le 5 août 2010

Léo-Paul ARSICAUD HUET

est né le 6 août 2010

David Jeannot BALERO GARCIA

est né le 7 août 2010

Chloé MANSOT

est née le 8 août 2010

Pauline GARCIA

est née le 24 août 2010

Naïa Margaux ITOÏZ

est née le 27 août 2010

Elaïa CLAIN

est née le 31 août 2010

Maïa VISSE

est née le 1^{er} septembre 2010

Elouan CAMY

est né le 2 septembre 2010

Mika Morgan MARTINEZ

est né le 3 septembre 2010

Sofiane AMEZIANE

est né le 13 septembre 2010

Edouard BERLIER

est né le 5 octobre 2010

Damien Eric FRANCART

est né le 9 octobre 2010

Lara Elodie Stéphanie LOZAC'H

est née le 11 octobre 2010

Margot GUILHAMELOU

est née le 18 octobre 2010

Noah Roger Jacques LETELLIER

est né le 22 octobre 2010

Lisa LABADIE

est née le 4 novembre 2010

Damien DOS REIS

est né le 30 novembre 2010

Hanaé DONTANS ELIZONDO

est née le 3 décembre 2010

Martin Marie Mattin BRANGER

est né le 19 décembre 2010

Capucine Alice Zoé GASQUET

est née le 22 décembre 2010

Maïna Louane BOURSAUD

est née le 27 décembre 2010

La Mairie d'Ondres adresse ses sincères félicitations aux nouveaux parents

Félicitations aux mariés

Laurent ESCOUBÉ et Isabelle TORRES

se sont mariés le 12 juin 2010

Steven BOULIC et Fanny GONZALEZ

se sont mariés le 4 septembre 2010

Raymond DEMAZURE et Christiane HERVÉ

se sont mariés le 11 septembre 2010

Sébastien LANUSSE et Sandra PASCAL

se sont mariés le 11 septembre 2010

Yves LAPÉBIE et Myriam LUC

se sont mariés le 17 septembre 2010

Michel ETCHEPAREBORDE et Céline DUPRAT

se sont mariés le 18 septembre 2010

La Mairie d'Ondres souhaite plein de bonheur aux nouveaux mariés

Ils nous ont quittés

Henri LAFOURCADE

nous a quittés le 8 juin 2010

Guy BEZIER

nous a quittés le 9 juin 2010

Bernard Claude Jean MOULS

nous a quittés le 9 juin 2010

Gabrielle Claudine LAFOURCADE

(épouse HIRIART)

nous a quittés le 8 juillet 2010

Pierre Louis MERIC

nous a quittés le 22 juillet 2010

Marie-Martine LARRIBAU

(épouse DUPRUILH)

nous a quittés le 7 août 2010

Josèphe DUPRUILH

(épouse LABERTIT)

nous a quittés le 22 septembre 2010

Monique LABAT

(épouse MAISONNAVE)

nous a quittés le 24 septembre 2010

Philippe CAZENAVE

nous a quittés le 25 septembre 2010

Georges GEZ

nous a quittés le 25 septembre 2010

Emile Ernest BEAUBAY

nous a quittés le 12 novembre 2010

Joséphine Jeanne LARRALDE

(épouse PEDELUCQ)

nous a quittés le 22 novembre 2010

Gaston Eugène DUTHIL

nous a quittés le 4 décembre 2010

Jean Louis COUDESFEYTES

nous a quittés le 10 décembre 2010

Constant Charles QUENOT

nous a quittés le 19 décembre 2010

Maurice Joseph TROUVILLE

nous a quittés le 28 décembre 2010

La Mairie d'Ondres adresse ses sincères condoléances aux familles

Bibliothèque

Nouveautés décembre 2010 - janvier 2011

ROMANS

Le malentendu
Un soupçon d'interdit
Hhhhh
L'enquête
Traîne pas trop sous la pluie
L'amour est une île
La Mecque-Phubet
Ouragan
Quand je pense que Beethoven est mort
Alors que tant de crétins vivent
Une vie en rouge et bleu
Chroniques de l'asphalte
La carte et le territoire
(Prix Goncourt 2010)
La naissance d'un pont
(prix Medecis 2010)
Apocalypse bébé (Prix Renaudot)
La vie est brève et le désir sans fin
(Prix Fémina 2010)
Indignation
Brida
Une si belle école
La guerre des clowns
La ballade de Lila
Ce que le jour doit à la nuit
Tours et détours de la vilaine fille
(Prix Nobel de la littérature)
Le couteau de Ravallac
Demain, j'aurai vingt ans
Au secours, il veut m'épouser!
Dans la nuit brune
America
Parle leur de batailles, de rois, d'éléphants
(Prix Goncourt lycéens)
Purge

I. NEMIROVSKY
F. BOURDIN
L. BINET
P. CLAUDEL
R. BOHRINGER
C. GALLAY
S. AZZEDINE
L. GAUDE
E.E. SCHMITT

J. ANGLADE
S. BENCHETRIT

M. HOUELLEBECQ

M. DE KERANGAL
V. DESPENTES

P. LAPEYRE
P. ROTH
P. COELHO
C. SIGNOL
C. JACQ
K.B. LE CALLET
Y. KHADRA

M. VARGAS LLOSA
J. BENZONI
A. MABANCKO
A. ABECASSIS
A. DESARTHE
R. SARDOU

M. ENARD
S. OKSANE

POLICIERS

Sur le pont du loup
Ce que savent les morts
Le cri de l'engoulement
Etat critique
L'homme inquiet
Les jeux de la nuit

J. PETERSON
L. LIPPMAN
K. ERIKSSON
R. COOK
H. MANKELL
J. HARRISON

DOCUMENTAIRES

Le Président des riches
Où j'ai laissé mon âme (Prix France Télévision 2010)
Mots d'excuse
Insupportable
Le quai de Ouistreham
(Prix livre et droits de l'homme 2010)
Landes et Chalosse - de la fin de l'ancien régime à 1960
On m'a demandé de vous virer
De l'esprit de cour

M. PINCON
J. FERRARI
P. ROMAIN
D. PORTE
F. AUBENAS
S. LERAT
S. GUILLON
D. DE VILLEPIN

BIOGRAPHIES

J'ai décidé de vivre
Rappelle-moi
Mourir pour vivre à nouveau
3096 jours

P. CROIZON
M. DRUCKER
S. JAMES
N. KAMPUSCH

BANDES DESSINÉES

Les super femmes
Fils du vent

C. BRETECHER
TRONCHET



Christos

À l'occasion de la journée internationale de la femme, mardi 8 mars 2011, la Bibliothèque d'Ondres organisera une rencontre avec un écrivain pour la jeunesse, Christos Ortiz, plus connu sous le nom d'auteur Christos. Un de ses albums: « Diner dans

le tractopelle » servira de base de discussion sur les préjugés sexistes avec les écoliers des classes de CP et de CE1, car la littérature enfantine n'est pas encore exempte de stéréotypes sexistes. ■

Cela s'est passé à Capranie

De Paname à Rue de la Muette

Le 22 janvier, L'espace Capranie accueillait le groupe chansons de Paname pour le désormais traditionnel bal musette de début d'année. Les couples de danseurs ont pu s'en donner à cœur joie pendant plus de trois heures. Le FEPO nous a proposé sa buvette avec son menu guinguette afin que chacun puisse se restaurer avant le concert du soir. 20h30, le groupe cède la place à Rue de la Muette.



Les premières notes résonnent dans la salle. Un concert haut en couleurs qui témoigne à sa façon des grands bouleversements de notre époque sur des musiques qui font taper dans les mains et donnent envie de danser. ■

Entre las aigas

(Euntre leus aygues)

Lo gascon en partage

(Lou gascoun eun partatdye)

La recèpta deu milhasson

(prononcez « le recèpte dou millassoun »)

Que hè adara tretze ans que l'amicala ECLAT e hè las porcalhas*, dab lo repaish tradicionau : garbura, tripon* e purèa de patatas, e milhasson* entau dessèrt. Aquí qu'atz la recèpta d'aqueth gormandèr*.

Proporcions tà 5 a 6 personas :

½ l de lèit*, 100 g de haria* de milhòc* o d'indon*, 100 g de sucre cristallizat, 2 ueus* frescs, 1 teca* de vanilha.

Dens un vaishèth*, bàter los ueus (ne reservar los lèrmes* qui seràn batuts en nèu e incorporats au darrèr moment), e mesclar* dab lo sucre.

Dens ua coquèla*, a despart, har borir* la lèit. Que i auratz hicat* dehens la teca de vanilha henuda en long e trencada en troçòts* (tà que los granhons* e posquin mèlher* parfumar la lèit). Quan la lèit e boreish, deishar pausar un momentòt, puish ne versar tres o quate gahons* sus la mesclanha* de ueus e de sucre en tolhant* plan.

Versar la preparacion dens la lèit, e tornar hicar a borir suu huec* dens la coquèla. Incorporà'i chic a chic* la haria en ploja* shens arrestar de tolhar, dinc a que la pasta* e sii consistenta e lissa (avisatz-ve* ! que's pòt qu'estaquèssi* benlèu au hons... e ne'vs brutlitz* pas quan hè « blop blop » !).

Ne'vs desbrombitz* pas, en fin de har còser*, de parfumar, segon lo vòste gost, dab ua o duas (o mei) culheradas* d'armanhac... o d'aiga de flor d'irangèr.

Tirar la coquèla deu huec e ajustà'i los lèrmes batuts en nèu. Aquò que rend lo milhasson mei leugèr. Versar dens un motle* e hicar a hredar*. Un còp ahredolit (mieja òra), desmotlar sus ua placa de còser, saupodrar de sucre vanilhat, e passar au horn a 200° dinc a que sii plan daurat. Mes ne'v deishitz pas cramar*, que seré de dòu har* !...

Au moment de servir, tèbe* o hred*, que podetz acompanhar cada trenca d'ua culherada de gelada de ledona*, o la har banhar sus un lheit* de crèma landesa (que d'aubuns* apèran tanbenh « crèma anglesa », vè-i te'n saber perqué...).

N. B. : La haria d'indon que's tròba adara au supermarcat, e qu'apèran aquò « polenta ».

Miquèu BARIS,

animator deus cors de Gascon d'ECLAT

ahredolit (ahredoulit) :	refroidi	gormandèr (gourmandè) :	friandise	mesclar (meuscla) :	mélanger
aubuns (d') (daoubuns) :	certain	granhon (gragnoun) :	grain	milhasson (millassoun) :	gâteau de maïs
avisatz-ve (abisatz-be) :	attention	harie (harie) :	farine	milhòc (milloc) :	maïs
borir (bouri) :	bouillir	hicar (hica) :	mettre	motle (mouille) :	moule
brutlar (brulla) :	brûler	hred (hreut) :	froid	pasta (paste) :	pâte
chic a chic (tchic a tchic) :	peu à peu	hredar (hreda) :	refroidir	ploja (plouye) :	pluie
coquèla (couquèle) :	casserole	huec (houeuc) :	feu	porcalhas (pourcayes) :	cochonnilles
cóser (coze) :	cuire	indon (indoun) :	maïs	tèbe (tèbe) :	tiède
cramar (crama) :	brûler	ledona (leudoune) :	arbose	teca (teuque) :	gousse
culherada (culierade) :	cuillerée	lèit (la) (le lèyt) :	le lait	tolhar (touilla) :	touiller
de dòu har (de doou ha) :	dommage	lèrme (lèrme) :	blanc d'œuf	tripon (tripoun) :	petit boudin
desbrombar (desbroumba) :	oublier	lheit (lo) (lou lieyt) :	le lit	troçòt (troussot) :	petit bout
estacar (eustaca) :	attacher	mèlher (meuille) :	mieux	ueu (oueou) :	œuf
gahon (gahoun) :	petite louche	mesclanha (meusclagne) :	mélange	vaishèth (bachèt) :	réipient

Volo à Capranie

Encore une fois, le public de Capranie a été enchanté par le spectacle présenté le 5 février.

Les deux frangins, fondateur du groupe, nous ont proposé un regard sur notre quotidien et la société. Un regard porté avec humour et tendresse sur un monde qui ne tourne pas toujours rond.

Tout y passe, le couple, l'amour, la maladie, la crise, l'amitié mais aussi l'immoralité du monde de la haute finance. Une balade musicale engagée et



engageante, qui nous laisse comme une envie de résister et de porter encore plus haut les valeurs de solidarité et d'entraide qui sont les nôtres. ■

Agenda

À l'espace Capranie

Le samedi 5 mars à partir de 14h



Pour sa seconde édition **Regards de Femmes** nous propose un programme riche de rencontres.

En premier lieu, une exposition de la photographe reporter Angela MEJIAS nous propose une série de portraits de femmes. Le visiteur est ici invité à une déambulation visuelle, à un regard furtif sur le monde au travers de ces images de femmes.

À 15h00, une projection du film de Pierre SEGUIN « je veux tout de la vie, la liberté selon Simone de Beauvoir » nous interrogera sur la place de la femme dans

notre société au travers d'une réflexion sur les combats qui restent à mener et les grands bouleversements du XX^e siècle.

A 16h00, le court métrage d'animation de Fabrice de ROSA « ainsi soit-elle » nous présentera les aventures d'une femme qui se débat dans un monde dans lequel l'image met parfois le corps à dure épreuve.

À 16h30, le réalisateur Julien RALANTO nous proposera une rencontre autour de son film « corps à corps » qui nous pose la question de l'identité et du rapport à l'autre.

Tout au long de l'après-midi, l'espace rencontre « Cosy-Causette » proposera à ceux et à celles qui veulent poursuivre un échange, découvrir un livre ou bien s'informer à propos de la journée de la femme. À partir de 18h15, le cinéma laisse place au cabaret... Pauline CARTOON nous présente son one woman show « une fille marrante », un solo comique, intelligent, vivant et plein de bonne humeur. Pour conclure la journée, à 20h30 un spectacle de théâtre musical décalé avec l'artiste BONBON qui nous présente son tour de chant sur Fréhel. Plus qu'un simple tour de chant, il s'agit d'une véritable rencontre avec une interprète avec une véritable présence scénique. Tout au long de la journée et pendant la soirée cabaret un espace restauration permettra à chacun de reprendre des forces.

Exposition et projection entrée libre

Soirée cabaret 7 € plein tarif 5 € tarif réduit (sans emploi, étudiant moins de 18 ans).

Entrée libre pour les moins de 12 ans

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATION

Mairie 05 59 45 30 06

Office du Tourisme 05 59 45 19 19

Samedi 12 mars à 21 h

Spectacle Comique - **Le Duo des NON**



« Tel est Bourcagneux » - Organisé par l'AS Ondres.

Samedi 26 mars 2011 à 20h30

Chanson - **Karimouche**



Karimouche est Lyonnaise, inspirée par le slam, le hip-hop et le rock alternatif. Sa gouaille naturelle, son énergie, sa générosité ne peut laisser insensible. Danseuse, auteur, chanteuse, Actuels et concernés, ses textes rebondissent au gré de rythmes tantôt funkys, tantôt rock. Karimouche tape dans le mille avec aisance et désinvolture. Elle est un spectacle à elle toute seule.

Tarif/15 € / Tarif réduit/10 € (sans emploi, RSA, moins de 18 ans, étudiants)

Samedi 26 mars à 15h

Le Carnaval d'Ondres aura le lieu le samedi 26 MARS 2011 A DOUS MAYNADYES. Les enfants sont attendus à partir de 15h pour le défilé.

Organisateurs : Association FCPE des Parents d'Elèves et Centre de Loisirs Municipal.

Samedi 2 Avril 2011

Espace Capranie - Place Richard Feulliet - **Mets tes baskets et bats la Maladie** - Courses Pédestres (Adultes et Enfants) organisées par ELA et la Maison des Jeunes - Zidane le fait, pourquoi pas vous ? Venez rejoindre l'association ELA pour combattre la Leuco-dystrophie et tenter de gagner le Trophée « Geoffrey ».

Inscriptions École Maternelle - Rentrée 2011

Elles ont lieu à l'École Maternelle chaque Vendredi Matin de 9 h 30 à 11 h 30. Apporter :

- Le livret de famille
- Le carnet de santé de l'enfant
- Une attestation délivrée par la Mairie, première démarche à effectuer avant d'aller faire l'inscription à l'école (vous munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile).

IMPORTANT : Il n'y aura pas d'inscriptions en cours d'année. Seuls pourront être alors acceptés les enfants dont les parents justifieront d'une installation dans la commune postérieure aux dates indiquées ci-dessus. Les enfants nés en 2009 seront admis à fréquenter l'école dans la mesure des places disponibles. ■

Ne jetez plus vos déchets. Compostez-les !

Vous habitez une maison individuelle et vous êtes soucieux de votre environnement ?

Alors, faites du compostage ! À ce jour, 38.5 % des habitants d'Ondres sont équipés d'un composteur (soit 707 au total).

Nouvelle campagne de distribution à Ondres
Ateliers municipaux - Avenue du 8 mai 1945
mercredi 9 mars 2011 et samedi 12 mars 2011
de 9 h à 12 h

Distribution gratuite de composteurs toute l'année à la plate-forme du SITCOM à Bénesse Marenne (près de la déchetterie - route de Capbreton)

Horaires d'ouverture de la plate-forme

- Du lundi au vendredi de 8 h 15 à 17 h 45
- Le samedi de 8 h 15 à 12 h 45 (fermée le samedi en juillet et août).

Matériel mis à disposition :

- un composteur individuel en plastique recyclé,
- un agitateur pour mélanger et aérer le compost,
- un bio-seau pour stocker vos déchets à l'intérieur de la maison et les transporter facilement vers le composteur,
- un guide de compostage, accompagné d'un règlement de mise à disposition.

Le COMPOSTAGE, Qu'est-ce que c'est ?

Pour ceux qui ne le sauraient pas encore, il s'agit d'un processus semblable à celui qui s'opère dans la nature (décomposition des feuilles dans les sous-bois) ! Le compostage individuel permet de recycler chez soi certains de nos déchets de cuisine et d'obtenir ainsi, au bout de quelques mois, un amendement organique naturel bénéfique pour le sol et les plantes. Ce sont principalement les micro-organismes qui, en présence d'eau et d'oxygène, assurent la transformation de ces déchets. ■



Distribution de sacs poubelle

La distribution annuelle des sacs poubelle et des produits de dératisation se déroulera aux ateliers municipaux, impasse Lagrange, du 7 mars au 14 mars 2011 inclus, comme suit :

- du lundi 7 au vendredi 11 mars : de 8 h à 12 h et de

13 h 30 à 16 h 30

- le samedi 12 mars : de 10 h à 12 h
- le lundi 14 mars : de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.

Les nouveaux administrés résidant sur la commune devront présenter un justificatif de domicile. ■

Travaux au lac de la Laguibe

L'entreprise Lavignotte (missionnée par le propriétaire du lac) va débiter très prochainement des tra-

vaux d'enlèvement de la jussie envahissant le lac de la Laguibe ■

Ondres

d'hier à aujourd'hui

100 ans de Rugby à Ondres



1950-1951



1975-1976

Pour les cent ans de rugby à **ONDRES**, essayons de nous remémorer les différentes étapes, et les moyens mis à disposition par les responsables de toutes les époques, espaces, équipements, pour la pratique de ce sport, organisé ou pas, avec un ballon, une vessie de cochon (béchugue), et même un potiron.

Avant la guerre, c'est l'espace de l'Étoile (actuellement cabinet médical et Hameau du Lac) où une partie marécageuse hypothéquait parfois les dimensions du terrain de jeu, tout en restant un lieu de pâturage pour les bovidés et équidés du quartier, et ceci n'était pas sans conséquences au moment de la « douche » du puits ou du canal sans shampoing !

Puis, dans les années 30, la commune a acheté le terrain actuel à M. **POUGEL** de **TENEUILLE**, qui était une très bonne place pour la chasse à l'alouette. Ce terrain était déjà utilisé par les enfants, avec le canal comme lavabo.

En 1946, a été relancé le club de l'ASO, ce qui a déclenché la mise en place d'équipements nécessaires, vestiaires en planches à côté du **BET-PEUCH**, équipés d'une simple chaudière à bois dont les premiers chauffeurs furent **Marcel TOUERTOU** et **Arnaud TABAKE**. L'espace de jeu était tout à fait à l'EST. Les déplacements de l'équipe se faisaient avec le camion bâché de **Léon GRACIET**. Une petite tribune avait été construite en bois, avec des bénévoles et des artisans. Le stade fut baptisé du nom de **René DICHARY** (citoyen Ondrais mort en déportation).

1975-1976: Réfection du terrain avec déplacement vers le bas (OUEST), permettant de libérer l'espace pour le basket et le tennis par la suite. Mise en place de l'arrosage du terrain.

1977-1980: construction des tribunes actuelles, puis achat des terrains **POIRIER** et **TAUPIAC**, sur lesquels on trouve aujourd'hui le 2^e terrain, le point d'accueil avec salle et cuisine, et la maison du Tennis.

Durant toutes ces étapes, combien de bénévoles ont donné de leur temps, leur savoir-faire, pour que les équipements apportent à nos jeunes ce qu'ils attendaient ! Je citerai l'action menée par 3 ou 4 copains, qui avaient mis en place une main courante tout autour du terrain en tubes d'acier soudés, qu'ils avaient eux-mêmes fait sortir des Forges de l'Adour, et peut-être sans bon d'achat... La comptabilité ne s'en était pas aperçue !

Comme tous les autres, notre stade a connu beaucoup de combats, exploits, joies et déceptions, mais aussi entendu quelques réflexions aussi sincères qu'amusantes sur le bord de la touche.

Un supporter un peu batailleur en déplacement à **POUILLON**, au cours d'un échange un peu mouvementé sur le bord de la touche, lança :

« Il paraît qu'à Pouillon, c'est comme à Alençon, il y a autant de c...s que de maisons ! »

Il n'avait pas pensé à la réaction d'une Pouillonnaise, genre belle-mère un peu aigrie, qui lui balança un coup de parapluie fermé sur la tête, et en plus il reçut l'eau boueuse du seau du soigneur en pleine face, qui ne lui était pas destinée !

Pour le derby **Ondres-Saint Martin** en 1948, le comité inquiet, avait désigné un arbitre de très haut niveau, **Monsieur PARIES**. Le match s'était bien déroulé, avec un évènement rare : un supporter Ondrais pas du tout muet, dénommé **PIRON**, avait été expulsé du stade jusque sur la route d'où on l'avait encore entendu !

Avec ces équipements, ces bénévoles, cette jeunesse, **ONDRES** a connu, comme beaucoup d'autres communes, ce rugby du village, avec ses lieux de camaraderie, et beaucoup de très bons souvenirs.